

Offre de stage/alternance HSE.

« TAM Groupe est une société française proposant la plus grande gamme de produits de construction pour l'industrie du béton.

Nous sommes spécialisés dans la fabrication et la commercialisation des produits chimiques pour la construction, d'accessoires en plastique pour le béton armé, et de matériel de levage et de fixation pour les éléments préfabriqués.

TAM Groupe signifie Technique Béton, Arteon et Mandelli-Setra, mais aussi Tradition, Agilité et gamme Multiproduit.

TAM Groupe est l'unité opérationnelle de DYWIDAG dédiée aux accessoires de construction.

Dans le cadre d'un remplacement, nous sommes à la recherche de notre futur(e) stagiaire HSE sur notre site de MOISSY-CRAMAYEL (77).

Le stage envisagé permettra d'appuyer la responsable HSE dans la mise en place et l'animation du système de management HSE, ainsi que dans le développement d'une culture sécurité au sein de l'entreprise. Le/la stagiaire/alternant(e) exercera sa mission en collaboration avec l'ensemble des services et des sites.

Les missions proposées pour ce stage ou contrat en alternance sont les suivantes :

- Créer un « pack sécurité » pour l'accueil des nouveaux arrivants
- Aider à la création et à la mise à jour des documents système : DUER, notice de poste, instructions, modes opératoires, procédures, etc. ;
- Participer au suivi des déchets et des consommations d'énergie
- Développer la communication HSE : Création d'une newsletter HSE, campagne d'affichages, etc.
- Réaliser des visites sécurité terrain ;
- Participer à la sensibilisation du personnel et aux tests de situations d'urgence ;
- Assurer le suivi des dotations d'EPI ;
- Participer au traitement des remontées d'informations, aux analyses d'incidents et au suivi des actions HSE.

Profil :

Si vous êtes à la recherche d'un stage d'au moins 6 mois ou d'un contrat en alternance dans le cadre d'une licence ou d'un master HSE ou QSE, et que vous pouvez être disponible à compter du 06 janvier 2025, alors n'hésitez pas à postuler à notre offre !

Stage ou contrat en alternance à pourvoir dès le 06 janvier 2025

Horaire : 9h-17h, dont 1 heure de pause déjeuner

Rémunération : gratification minimale légale + Ticket Restaurant »